



DÉCLARATION FSU – CSA A DU 1er avril 2026

Concernant le point 3 de l'ordre du jour et la réorganisation de 4 CIO du Pas de Calais :

Les personnels des CIO de Lens et Béthune restent dans l'incompréhension face aux décisions de regroupement de leur CIO respectivement à Liévin et Bruay, après des annonces contradictoires depuis juin 2025.

- Le 3 juin 2025, Mme Vigneron, secrétaire adjointe du Rectorat a annoncé le désengagement du conseil départemental du Pas de Calais du financement des CIO concernés, a assuré la reprise de ce financement par l'État et la recherche de solution de relogement.

- En septembre 2025, le basculement a été réalisé ; les CIO ont été équipés, le fonctionnement assuré.

- Le 11/12/2025 les équipes des CIO de Lens et Béthune ont appris brutalement les regroupements prévus ; les déménagements au plus tard en décembre 2026, le transfert des personnels psyen et administratifs sur le RNE du CIO d'accueil et la suppression de deux postes de DCIO.

L'argument de la carte cible de 2015 « toujours en vigueur » n'apparaît pas justifié. Rappelons d'ailleurs que les CIO du Nord ont bien fusionné avant sa parution, puisque les dernières fusions ont été opérées en septembre 2013.

Cette carte cible n'empêche en rien le maintien d'antennes comme c'est le cas dans le Val-de-Marne ; les structures et leurs personnels sont maintenus et fonctionnent normalement mais sont rattachés au RNE d'un CIO.

Le maintien des 4 postes de DCIO nous semble faisable et souhaitable car deux d'entre eux *partiront en retraite très prochainement (il ne leur resterait après le regroupement effectif qu'un an d'activité voire 2 maximum)* ; un prolongement de co-direction pourrait être une solution.

Il y a déjà eu beaucoup de suppressions et transferts sur le territoire national engendrant davantage de difficulté d'accès au service public d'orientation. Les problématiques de décrochage scolaire, de santé psychique, de prise en charge des élèves BEP, de complexité des procédures d'orientation et d'affectation s'accroissent et la proximité de ces services est essentielle pour assurer un accompagnement de la population, et en particulier dans les territoires fragilisés.

Mme Vigneron a exprimé le 5 mars 2026 en présence de Mr Tavernier, IEN-IO et des DCIO de Lens et Béthune que madame La Rectrice était favorable à un maintien d'un service public d'orientation sur Lens et Béthune si c'est réalisable.

- L'argument évoqué de la vétusté des locaux est à questionner pour le CIO de Lens : si lors de la visite des services du rectorat, un problème d'accumulation d'eau sur le toit de la salle de réunion était présent ; celui-ci a ensuite été rapidement réglé par les services de la mairie.

Le maire de Lens, en présence du DGS de la ville, de l'adjointe à la culture et du DCIO de Lens, a déclaré le 3 mars 2026 que le logement actuel du CIO de Lens resterait disponible gratuitement et le DGS a précisé que le logement était tout à fait fonctionnel pour la réception du public.

Engager des dépenses de matériels, de déménagement, de déplacement alors que le logement est gratuit, dispose d'équipements en bon état n'apparaît pas cohérent.

- À Béthune, des recherches de solutions d'accueil sont en cours et le local de Bruay n'apparaît pas suffisant pour accueillir dans de bonnes conditions l'ensemble des personnels.

Pour la FSU, l'argument de la proximité des CIO d'accueil n'est pas recevable pour nombre d'utilisateurs utilisant les transports publics, trajets pouvant atteindre 1h30 pour ceux habitant dans des communes rurales ou mal desservies.

Les personnels des CIO de Béthune et de Lens sont soutenus par leurs usagers, par leurs collègues des EPLE (des motions en CA ont été présentées), qui souhaitent tous maintenir un service public d'orientation de proximité, conscients des besoins d'accompagnement de la population dans un contexte sociétal complexe.

Sur les postes vacants de psyen

Le nombre de postes vacants de Psyen Edo au mouvement intra académique continue d'augmenter pour atteindre 70 cette année, alors qu'il n'y a que 7 entrants à l'inter. L'année dernière nous avions 57 postes vacants. Cette situation est incompréhensible ; les services peinent à recruter des contractuels chaque année, les postes au concours ne progressent pas pour répondre aux besoins, et les postes disponibles à l'inter sont très faibles (l'année dernière 2 entrants, deux sortants...? Cette année 7 entrants, 2 sortants), la barre de point à l'entrée au mouvement inter dans l'académie de Lille est la plus haute de l'hexagone alors que les besoins sont massifs. Cela entraîne des difficultés de fonctionnement pour les services et des conditions de travail très dégradées.

Chez les psyen Eda, on décompte 25 postes vacants et 9 entrants.

Il est urgent que le ministère, grand communicant sur les besoins de prise en charge des élèves en mal être et/ou à besoin éducatif particulier, recrute à hauteur des besoins.